

ADHÉREZ À VOTRE FÉDÉRATION VOUS AVEZ TOUT À Y GAGNER...



Pour les **artisans boulangers-pâtissiers** d'aujourd'hui et de demain



Bénéficier de Boulangerie Avantages : des tarifs préférentiels

Compris dans le prix de votre adhésion, des remises importantes pour votre entreprise (avantages entreprise) et vos équipes (salariés, apprentis et chefs d'entreprise)

Matériel, fournitures de bureau, véhicules, téléphonie, intérim... et bien d'autres catégories

www.boulangerie-avantages.fr



Participer aux concours de la profession

(baguette, croissant, pain au chocolat, sandwich, galette, flan, vente, MJB, MAF....)



Marque Boulanger de France offerte : charte de qualité

Vous ne réglez que l'audit à Bureau Veritas
(310 euros pour 2 ans) www.boulangerdefrance.org



Remises sur les Commissions titres restaurant du réseau UP COOP et la redevance SACEM.



Informations sur les dispositifs d'aides et les financements :

(aide prévention "poussières de farine", CPSTI, OPCO EP, commerce rural, fonds territorial d'activité,...)



Maitrise des points clés de votre convention collective
(remboursement via le fonds de péréquation)



Des informations essentielles : conseils juridiques, actualités, réglementations, formation, des webinaires, newsletters, etc.
À retrouver directement depuis le site www.boulangerie.org

Et si vous adhérez dès aujourd'hui ?

Retrouvez la Fédération la plus proche de chez vous en scannant ce QR code

